

AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED SRI - E

REPORTING

Communication
Publicitaire

30/04/2024

MONÉTAIRE STANDARD ■

Article 8 ■ Label ISR

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : 10 311,1551 (EUR)
Date de VL et d'actif géré : 30/04/2024
Actif géré : 34 477,42 (millions EUR)
Code ISIN : FR0011408798
Indice de référence : 100% €STR CAPITALISE (OIS)
Eligibilité : Compte-titres, Assurance-vie
Type de VL Monétaire : VL variable

Objectif d'investissement

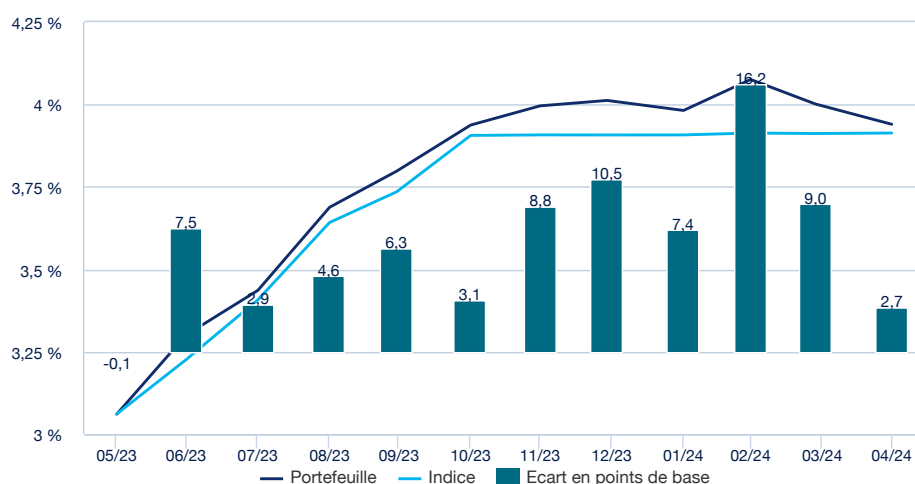
En souscrivant à AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED SRI, vous investissez dans des instruments du marché monétaire, dont la maturité maximale est de 2 ans. L'objectif de gestion du fonds consiste à offrir une performance supérieure à son indice de référence l'€STR capitalisé, indice représentatif du taux monétaire de la zone euro, après prise en compte des frais courants tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds.

Label ISR



Fonds non garanti en capital

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures



Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis le
	29/12/2023	28/03/2024	31/01/2024	28/04/2023	30/04/2021	30/04/2019	30/04/2014	02/04/2013
Portefeuille	4,02%	3,94%	4,02%	3,88%	1,39%	0,66%	0,27%	0,28%
Indice	3,93%	3,91%	3,93%	3,82%	1,39%	0,65%	0,20%	0,19%
Ecart	0,09%	0,03%	0,09%	0,07%	-0,01%	0,01%	0,07%	0,08%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Portefeuille	3,34%	-0,07%	-0,61%	-0,44%	-0,35%	-0,38%	-0,24%	-0,09%	0,07%	0,33%
Indice	3,29%	-0,02%	-0,55%	-0,47%	-0,40%	-0,37%	-0,36%	-0,32%	-0,11%	0,10%
Ecart	0,04%	-0,05%	-0,06%	0,03%	0,05%	-0,01%	0,12%	0,23%	0,18%	0,24%

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant Supérieure à 1 mois. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

WAM et WAL (en jours, source : Amundi)

	WAL	WAM
30/04/2024	141	6
29/03/2024	136	6
29/02/2024	133	5
31/01/2024	135	5
29/12/2023	124	5
30/11/2023	141	4
31/10/2023	134	2
29/09/2023	120	2
31/08/2023	118	1
31/07/2023	120	4
30/06/2023	120	1
31/05/2023	107	1

WAL (Weighted Average Life) : Durée de vie moyenne pondérée (DVMP) exprimée en nombre de jours

WAM (Weighted Average Maturity) : Maturité moyenne pondérée (MMP) exprimée en nombre de jours

Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du portefeuille	0,06%	0,28%	0,25%	0,19%
Volatilité de l'indice	0,06%	0,27%	0,25%	0,19%
Tracking Error ex-post	0,01%	0,02%	0,01%	0,02%

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

MONÉTAIRE STANDARD ■



Patrick Simeon

Responsable de la gestion Monétaire



Benoît Palliez

Gérant de portefeuille

Commentaire de gestion

Politique monétaire :

La BCE a laissé ses taux directeurs inchangés. Ainsi, les taux de facilité de dépôt, de refinancement et de prêt marginal demeurent respectivement à 4%, 4.50% et 4.75%. La banque centrale juge que les taux d'intérêt actuels contribuent fortement au processus de désinflation et que l'inflation a continué de baisser, tirée par la baisse des prix des produits alimentaires et des biens. Christine Lagarde a laissé entendre qu'une baisse des taux était possible en juin, tout en précisant que la BCE disposerait d'ici là de nouvelles projections macroéconomiques.

Politique de gestion :

- Liquidité :
La liquidité instantanée a été essentiellement assurée par des opérations au jour le jour.

- Risque de taux :
La maturité moyenne pondérée (MMP) du portefeuille s'établit à 6 jours en fin de période.

- Risque de crédit :
Les spreads court terme sont restés stables en fin de période, sur la partie courte de la courbe, ils ressortent sur les maturités de 3 mois à 1 an à des niveaux respectifs d'€str + 6 à €str + 28 bps.

A noter que les répartitions par pays font apparaître les titres puttables sur la base des maturités finales et non de l'option de remboursement au pair attachée à ce type de produit. La pondération en titres obligataires ressort en fin de mois à environ 11% de l'actif du fonds. La part des émetteurs notés BBB représente en fin de mois environ 13% du portefeuille.

- Durée de vie moyenne et rating moyen :
La durée de vie moyenne pondérée (DVMP) de ce portefeuille appartenant à la catégorie monétaire est de 141 jours.

Le rating long terme moyen du portefeuille se maintient à un bon niveau de A+.

Le portefeuille bénéficie de la notation 'A+/S1' qui atteste de la haute qualité crédit du fonds et de sa très faible volatilité.

- Dimension socialement responsable :
Le portefeuille présente une note moyenne ISR de C en fin de mois, soit un niveau supérieur à celui de son univers d'investissement retranché de 20% des émetteurs les moins bien notés D.

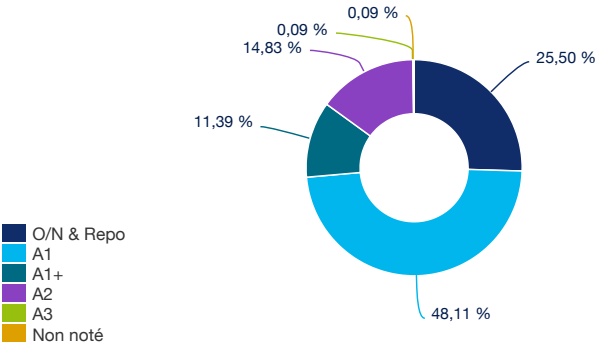
Composition du portefeuille (Source : Amundi)

Principales lignes (Source : Amundi)

	Portefeuille	Maturité	Pays	Groupe d'instrument	Contrepartie *
ITALIAN REPUBLIC	1,16%	01/05/2024	Italie	Repo	UNICREDIT SPA
BNP PARIBAS SA	0,74%	08/04/2025	France	Monétaire	-
ITALIAN REPUBLIC	0,72%	01/05/2024	Italie	Repo	UNICREDIT SPA
BANQUE FED.CREDIT MUTUEL	0,59%	12/03/2025	France	Monétaire	-
BNP PARIBAS SA	0,58%	31/05/2024	France	Monétaire	-
CREDIT AGRICOLE SA	0,55%	22/11/2024	France	Monétaire	-
SWEDBANK AB	0,55%	16/10/2024	Suède	Monétaire	-
BPCE SA	0,55%	11/10/2024	France	Monétaire	-
SOCIETE GENERALE SA	0,51%	04/11/2024	France	Obligations	-
BANQUE FED.CREDIT MUTUEL	0,51%	10/09/2024	France	Monétaire	-

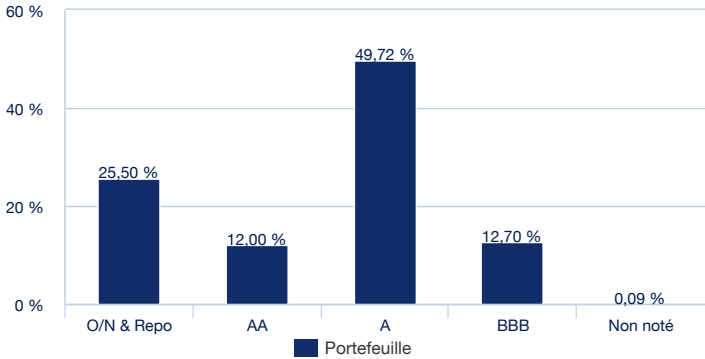
* Pour les prises en pension, la maturité affichée correspond au temps nécessaire pour déboucler l'opération
* Colonne contrepartie: information uniquement disponible pour les prises en pension

Répartition par notations court terme (Source : Amundi) *



* Rating médian calculé des trois agences de notation de crédit: Fitch, Moody's et Standard & Poor's

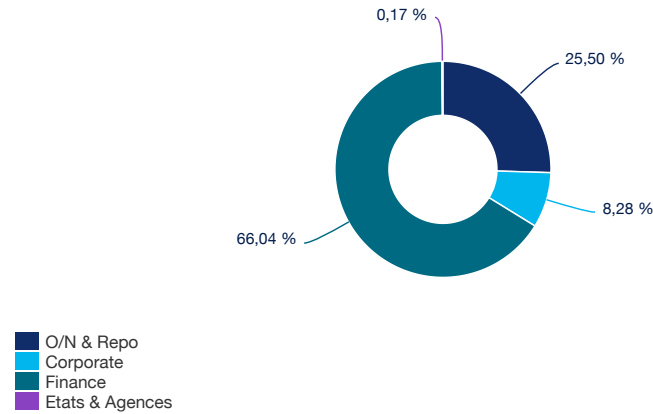
Répartition par notations long terme (Source : Amundi) *



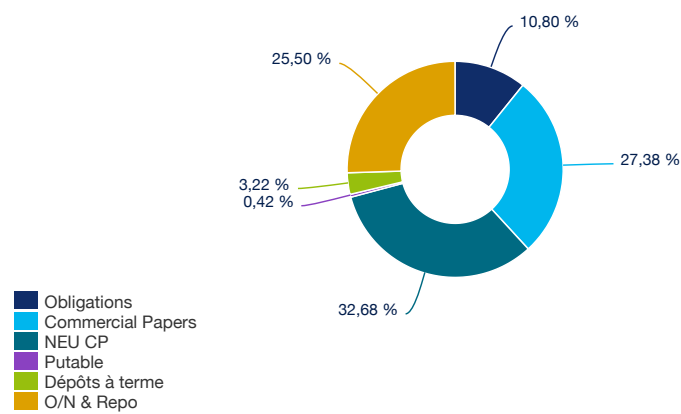
* Rating médian calculé des trois agences de notation de crédit: Fitch, Moody's et Standard & Poor's

MONÉTAIRE STANDARD

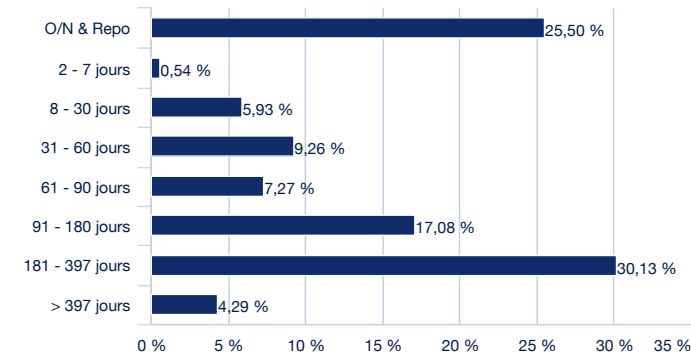
Répartition du portefeuille - Secteurs (Source : Amundi)



Répartition du portefeuille - Types d'instruments (Source : Amundi)



Répartition par maturités (Source : Amundi) *



* O/N & Repo : liquidités placées au jour le jour

Indicateurs (Source : Amundi)

	Portefeuille
Sensibilité *	0,02
Note moyenne	A+
Nombre de lignes	354
Nombre d'émetteurs	96

* La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence

MONÉTAIRE STANDARD ■

Ratio de Liquidités * (Source : Amundi)

Actifs à échéance journalière	22.12 %
Actifs à échéance hebdomadaire	28.92 %

*RÈGLEMENT (UE) 2017/1131 sur les Fonds Monétaires

Pour les fonds monétaires standard, au moins 7,5 % de ses actifs sont à échéance journalière ou sont constitués d'accords de prise en pension auxquels il peut être mis fin moyennant un préavis d'un jour ouvrable ou de liquidités dont le retrait peut être effectué moyennant un préavis d'un jour ouvrable; au moins 15 % de ses actifs sont à échéance hebdomadaire ou sont constitués d'accords de prise en pension auxquels il peut être mis fin moyennant un préavis de cinq jours ouvrables ou de liquidités dont le retrait peut être effectué moyennant un préavis de cinq jours ouvrables.

MONÉTAIRE STANDARD ■

Matrice Notations long terme / Maturités (Source : Amundi)

	AA	AA-	A+	A	A-	BBB+	BBB	BBB-	Non noté	O/N & Repo	Total
0-4 mois	1,16%	2,68%	8,71%	6,57%	2,22%	1,94%	4,51%	0,09%	0,06%	25,50%	53,43%
4-12 mois	2,66%	5,18%	18,48%	8,75%	0,25%	-	6,16%	-	-	-	41,47%
12-18 mois	-	0,17%	0,38%	2,32%	0,36%	-	-	-	0,00%	-	3,24%
18-24 mois	-	0,15%	0,36%	1,01%	0,29%	-	-	-	0,03%	-	1,85%
Total	3,82%	8,18%	27,94%	18,66%	3,12%	1,94%	10,67%	0,09%	0,09%	25,50%	100%

Matrice Pays / Secteurs / Maturités (Source : Amundi)

	0-1 mois	1-3 mois	3-6 mois	6-12 mois	1-2 ans	Total
Zone Euro	4,12%	13,89%	12,07%	25,91%	2,44%	58,42%
Belgique	0,43%	-	0,42%	0,75%	0,18%	1,78%
Finance	0,43%	-	0,42%	0,75%	0,18%	1,78%
Finlande	0,28%	0,78%	2,20%	0,66%	-	3,92%
Finance	0,28%	0,78%	2,20%	0,66%	-	3,92%
France	0,91%	8,90%	6,20%	16,81%	2,06%	34,89%
Corporate	0,06%	2,08%	-	0,25%	0,16%	2,55%
Finance	0,85%	6,65%	6,20%	16,56%	1,91%	32,17%
Etats & Agences	-	0,17%	-	-	-	0,17%
Allemagne	0,56%	0,26%	-	-	-	0,81%
Corporate	0,03%	-	-	-	-	0,03%
Finance	0,53%	0,26%	-	-	-	0,79%
Irlande	0,37%	-	-	-	-	0,37%
Corporate	0,13%	-	-	-	-	0,13%
Finance	0,24%	-	-	-	-	0,24%
Italie	0,81%	1,42%	0,92%	2,17%	-	5,31%
Corporate	0,29%	0,39%	-	-	-	0,68%
Finance	0,52%	1,03%	0,92%	2,17%	-	4,64%
Luxembourg	0,17%	0,73%	0,54%	2,08%	0,00%	3,52%
Finance	0,17%	0,73%	0,54%	2,08%	0,00%	3,52%
Pays-Bas	0,40%	0,93%	1,19%	2,95%	0,20%	5,66%
Corporate	0,11%	0,39%	-	-	-	0,51%
Finance	0,29%	0,54%	1,19%	2,95%	0,20%	5,16%
Espagne	0,19%	0,86%	0,60%	0,50%	-	2,14%
Corporate	0,19%	0,61%	-	-	-	0,79%
Finance	-	0,26%	0,60%	0,50%	-	1,35%
Reste du monde	2,35%	3,18%	4,66%	3,25%	2,65%	16,08%
Canada	-	0,33%	0,36%	0,47%	1,82%	2,99%
Finance	-	0,33%	0,36%	0,47%	1,82%	2,99%
Danemark	-	-	0,15%	-	-	0,15%
Finance	-	-	0,15%	-	-	0,15%
Japon	0,39%	0,20%	-	0,38%	0,33%	1,30%
Corporate	0,22%	-	-	0,38%	0,33%	0,92%
Finance	0,18%	0,20%	-	-	-	0,38%
Norvège	-	0,42%	0,42%	0,14%	-	0,98%
Finance	-	0,42%	0,42%	0,14%	-	0,98%
Suède	0,42%	0,67%	2,54%	1,46%	0,50%	5,59%
Corporate	-	-	-	-	0,33%	0,33%
Finance	0,42%	0,67%	2,54%	1,46%	0,17%	5,26%
Royaume-Uni	0,92%	0,93%	0,86%	0,07%	-	2,78%
Corporate	0,56%	0,12%	0,06%	0,07%	-	0,81%
Finance	0,36%	0,81%	0,80%	-	-	1,97%
États-Unis	0,62%	0,62%	0,33%	0,71%	-	2,29%
Corporate	-	0,50%	0,33%	0,71%	-	1,54%
Finance	0,62%	0,13%	-	-	-	0,75%
O/N & repo	25,50%	-	-	-	-	25,50%

MONÉTAIRE STANDARD ■

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique	Fonds Commun de Placement (FCP)
Droit applicable	de droit français
Société de gestion	Amundi Asset Management
Dépositaire	CACEIS Bank
Date de création de la classe	28/03/2013
Devise de référence de la classe	EUR
Classification AMF	Monétaire standard
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Code ISIN	FR0011408798
Code Bloomberg	CLAMECE FP
Souscription minimum: 1ère / suivantes	1 Part(s) / 1 millième part(s)/action(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour J avant 12:25
Frais d'entrée (maximum)	1,00%
Frais Gestion Financière Direct	0,15% TTC
Commission de surperformance	Oui
Commission de surperformance (% par an)	30,00%
Frais de sortie (maximum)	0,00%
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,17%
Coûts de transaction	0,04%
Frais de conversion	
Durée minimum d'investissement recommandée	Supérieure à 1 mois
Historique de l'indice de référence	01/04/2021: 100.00% €STR CAPITALISE (OIS) 03/03/2003: 100.00% EONIA CAPITALISE (O.I.S.) (BASE 360) - DISCONTINUED 19/11/1999: 100.00% JP MORGAN EURO CASH 3M
Norme européenne	OPCVM
Cours connu/inconnu	Cours inconnu
Date de valeur rachat	J
Date de valeur souscription	J
Particularité	OPCVM maître

Votre fonds présente un risque de perte en capital supporté par l'investisseur. Sa valeur liquidative peut fluctuer et le capital investi n'est pas garanti. Le fonds ne peut en aucun cas s'appuyer sur un soutien extérieur pour garantir ou stabiliser sa valeur liquidative. Investir dans un fonds monétaire est différent d'un investissement dans des dépôts bancaires.

Notation de crédit externe de l'OPCVM : La société de gestion a sollicité pour le compte et à la charge de l'OPCVM une notation de crédit externe de ce dernier.

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

MONÉTAIRE STANDARD ■

Lexique ESG

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

« E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).

« S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).

« G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

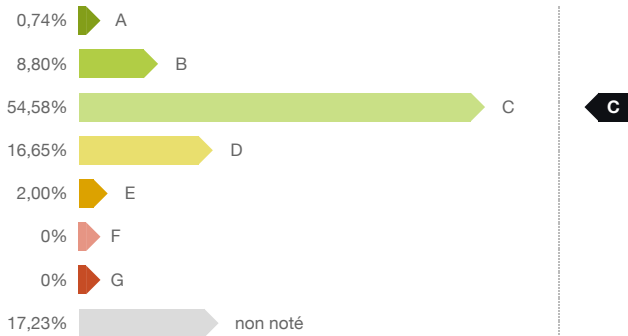
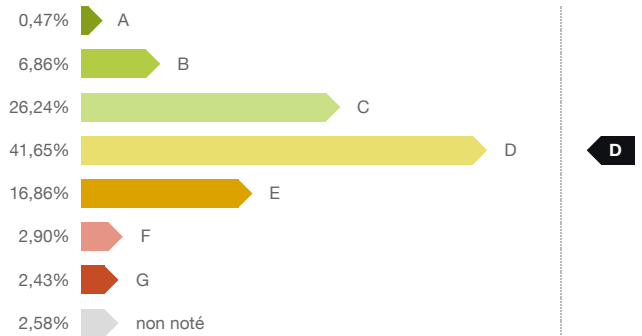
ISR selon Amundi

Un portefeuille ISR suit les règles suivantes :

- 1-Exclusion des notes F et G ¹
- 2-Notation globale du portefeuille supérieure à la notation de l'indice de référence / univers d'investissement après exclusion de 20% des émetteurs les moins bien notés
- 3-Notation ESG de 90% minimum du portefeuille ²

NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

Du portefeuille²De l'univers de référence³

Evaluation par critère ESG (Source : Amundi)

Environnement	C
Social	D
Gouvernance	C
Note Globale	C

Couverture de l'analyse ESG² (Source : Amundi)

Nombre d'émetteurs	101
% du portefeuille noté ESG ²	99,10%

Label ISR



¹ En cas de déclassement des émetteurs notés en dessous de E, la société de gestion a vocation à vendre les titres dans les meilleurs délais et dans l'intérêt des actionnaires.

² Titres notables sur les critères ESG hors liquidités.

³ L'univers d'investissement est défini par l'indicateur de référence du fonds. Si le fonds n'a pas d'indicateur, il se caractérise par la nature des titres, la zone géographique ainsi que les thèmes ou secteurs.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le code de transparence du fonds disponible sur les sites de la société de gestion et de l'AFG <http://www.afg.asso.fr>.

MONÉTAIRE STANDARD

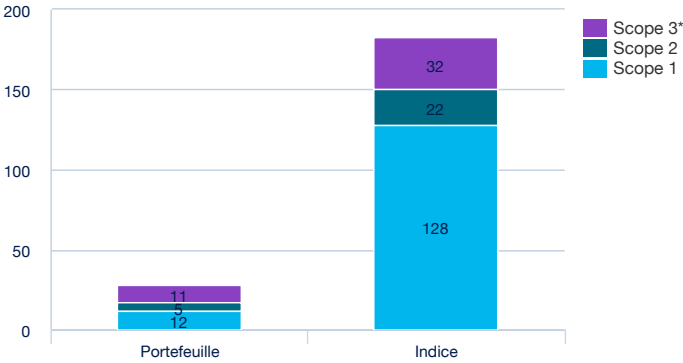
Zoom sur des indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères.

Environnement¹

Intensité carbone par million d'euros de chiffre d'affaires

Total en tCO2 / M€ (portefeuille/indice) : 28 / 183

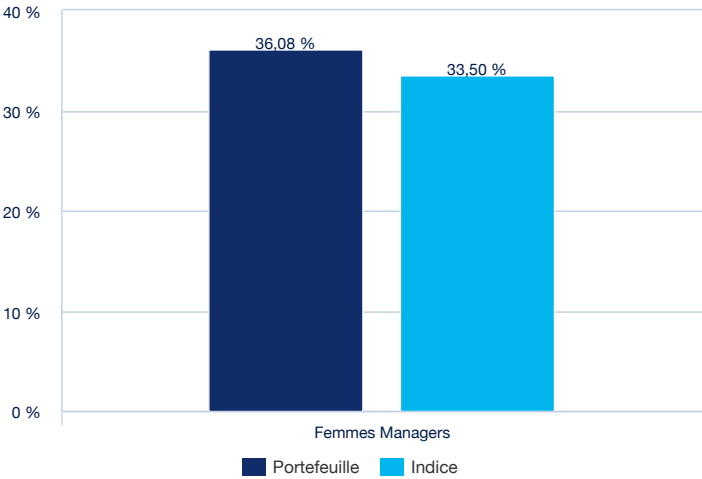


Cet indicateur mesure la moyenne des émissions en tonnes de CO2 équivalent par unité de revenu des entreprises (en million d'euros de chiffre d'affaires).
* Source: TRUCOST, fournisseurs de premier rang uniquement

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 98,19% 96,12%

Social²

Mixité des Managers

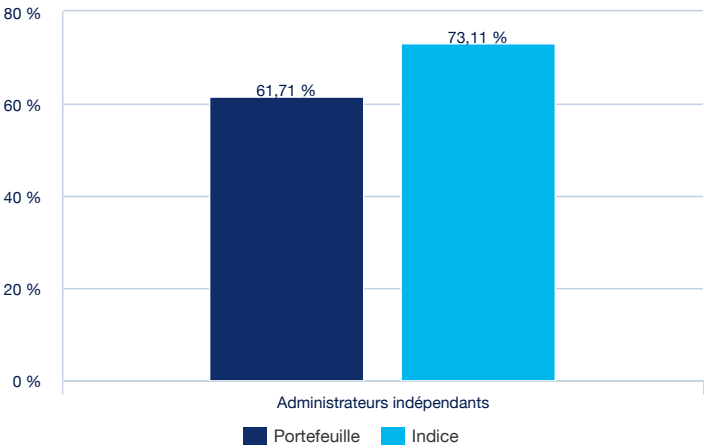


Pourcentage moyen de managers féminins au sein des entreprises.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 96,28% 81,59%

Gouvernance⁴

Indépendance du Conseil d'Administration

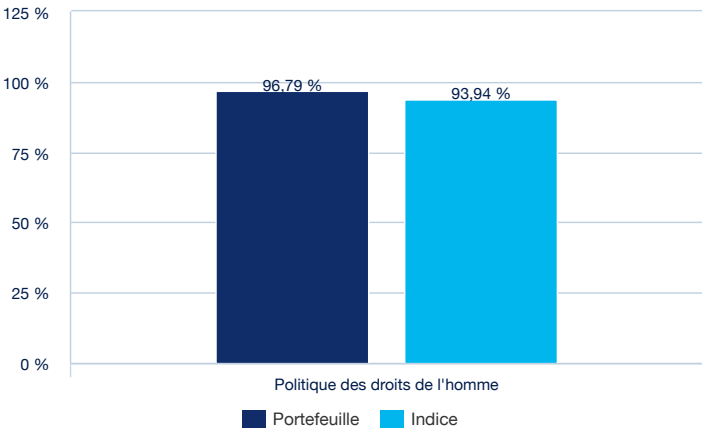


Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les conseils d'administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 82,59% 91,98%

Respect des droits Humains³

Travail décent et liberté d'association



Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (portefeuille/indice) 83,78% 92,56%

MONÉTAIRE STANDARD ■

Sources et définitions

1. Indicateur Environnement / indicateur climat. Intensité en émissions carbone (en tCO₂ par million d'euros de chiffre d'affaire). Ces données sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO₂, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO₂.

Définition des scopes :

- Scope 1 : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.

- Scope 2 : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.

- Scope 3 : L'ensemble de toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, dans ce reporting nous faisons le choix de n'utiliser qu'une partie du scope 3 : les émissions amont liées aux fournisseurs de premier rang. Les fournisseurs de premier rang sont ceux avec lesquels l'entreprise a une relation privilégiée et sur lesquels elle peut directement influencer.

2. Indicateur Social: Pourcentage de femmes managers. Pourcentage de femmes cadres parmi le total des cadres de l'entreprise. S'il existe une répartition en pourcentage par catégorie, comme les cadres supérieurs, les cadres moyens, les cadres subalternes, nous considérons alors le pourcentage de femmes cadres moyens. Pourcentage de femmes cadres = nombre de femmes cadres/nombre total de cadres*100. Fournisseur de données : Refinitiv.

3. Indicateur Respect des Droits Humains. Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

4. Indépendance du Conseil d'Administration. Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les Conseils d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Pour ces 4 Indicateurs, le total du portefeuille/de l'univers d'investissement est égal à la moyenne des indicateurs des entreprises pondérée par le poids des entreprises dans le portefeuille/l'univers d'investissement.

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. La durée du fonds est illimitée. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.